



# FORMATION

Rédiger un contrat de travail

## PUBLIC

- Dirigeant d'entreprise
- Responsable et membre du service ressources humaines
- Personnel de l'entreprise ayant en charge la gestion du personnel
- Maximum 5 personnes par entreprise

### Type de formation

Présentiel

### Domaine de formation

Gestion de la paie, social et règles légales

### Pré-requis

Connaissances des bases du social

### Lieu

A convenir avec vous

### Durée

1 journée

### Tarif

1 500 € HT

## OBJECTIFS

- Connaître les caractéristiques d'un contrat de travail ;
- Choisir le contrat adapté à la situation ;
- Sécuriser la rédaction du contrat de travail ;
- Gérer les contrats à temps partiel ;
- Maîtriser les règles du contrat à durée déterminée ;
- Gérer la modification du contrat de travail.

## PROGRAMME

### Les critères d'un contrat de travail

- Les trois éléments caractéristiques ;
- La forme du contrat de travail : l'écrit, la langue, le nombre d'exemplaires, etc.

### La conclusion d'un contrat de travail

- Les avantages et les inconvénients des CDI et des CDD ;
- Les conventions et contrats de travail exonérés ;
- Les formalités à accomplir.

### La sécurisation de la rédaction d'un contrat à durée indéterminée

- Connaître et respecter les clauses obligatoires ;
- L'application de la période d'essai ;
- La mise en place et la rédaction des clauses particulières : mobilité géographique, objectifs, télétravail... ;
- Maîtriser les clauses sensibles (non-concurrence, forfait jours...).



# FORMATION

## Rédiger un contrat de travail

### **La rédaction d'un contrat de travail à temps partiel**

- La durée minimale du travail ;
- Connaître et respecter les clauses obligatoires (horaires, répartition...) ;
- Les différentes règles liées aux heures complémentaires.

### **Le respect des règles du contrat à durée déterminée**

- Le choix du motif de recours en fonction de la situation ;
- Les durées en accord avec la législation ;
- Gérer le renouvellement/enchaînement des CDD ;
- Appréhender les différentes conditions de l'obtention de l'indemnité de précarité ;
- Le risque de requalification.

### **La modification du contrat de travail**

- Les différences entre la modification du contrat et la modification des conditions d'exécution du contrat de travail ;
- Gérer la modification du lieu de travail, qualification et rémunération ;
- La rédaction des avenants aux contrats de travail ;
- Les conséquences du refus du salarié.

## INTERVENANTS

Camille GERIN, Juriste en droit social

Nathalie VERGRACHT, Juriste en droit social - Directrice de mission

## PEDAGOGIE

- Formation individualisée tenant compte des besoins spécifiques de chaque entreprise ;
- Projection d'un diaporama, support aux commentaires du formateur avec une alternance entre les apports théoriques, des exercices et des échanges avec l'intervenant et les participants ;
- Remise aux participants du support et de ses annexes après la formation ou avant sur demande ;
- Afin d'évaluer à chaud les acquis, un questionnaire d'auto-évaluation sera réalisé à la fin de la formation.

*Ce plan de formation est donné à titre indicatif en termes de durée et de contenu. Il sera adapté en fonction des spécificités de l'entreprise et de la qualité des stagiaires.*

*Cette formation pourra le cas échéant, faire l'objet d'un perfectionnement.*